

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2022

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Tiff Macklem

Ottawa (Canada)
25 mai 2022

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	31 mars 2022	31 décembre 2021
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	9	7
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		15 558	23 418
Autres créances		5	6
		15 563	23 424
Placements	3 et 4		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		-	1 331
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		125 196	125 158
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		263 579	280 019
Obligations hypothécaires du Canada		9 500	9 510
Autres obligations		13 405	14 690
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat		37 028	37 475
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		465	473
		449 173	468 656
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	21 083	6 394
Immobilisations	5		
Immobilisations corporelles		522	529
Immobilisations incorporelles		111	112
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués		48	45
		681	686
Autres éléments d'actif	6	363	198
Total de l'actif		486 872	499 365
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	3	112 737	115 155
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		91 024	70 089
Membres de Paiements Canada		234 255	267 394
Autres dépôts		11 181	9 551
		336 460	347 034
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 et 4	36 009	35 560
Autres éléments de passif	3 et 8	838	1 008
Total du passif		486 044	498 757
Capitaux propres	10	828	608
Total du passif et des capitaux propres		486 872	499 365

Le gouverneur,



Tiff Macklem

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	Note	2022	2021
Produits			
Produits d'intérêts			
Placements comptabilisés au coût amorti		457	470
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		593	323
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		17	200
		1 067	993
Charges d'intérêts			
Dépôts		(359)	(250)
Autres		(21)	(3)
Produits d'intérêts nets		687	740
Autres produits		3	1
Total des produits		690	741
Charges			
Frais de personnel		94	92
Billets de banque – Recherche, production et traitement		13	14
Coûts afférents aux immeubles		7	6
Technologie et télécommunications		23	24
Amortissements		19	16
Autres charges d'exploitation		14	17
Total des charges		170	169
Résultat net		520	572
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	228	339
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		(8)	(17)
Autres éléments du résultat global		220	322
Résultat global		740	894

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2022		5	25	100	435	43	-	608
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	520	520
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	228	-	228
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(8)	-	-	(8)
		-	-	-	(8)	228	520	740
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(520)	(520)
Solde au 31 mars 2022		5	25	100	427	271	-	828
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2021		5	25	100	448	-	-	578
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	572	572
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	-	339	339
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(16)	-	-	(16)
		-	-	-	(16)	-	911	895
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(911)	(911)
Solde au 31 mars 2021		5	25	100	432	-	-	562

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (en millions de dollars canadiens)

	Note	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Intérêts reçus		1 042	1 323
Autres produits reçus		5	4
Intérêts versés		(376)	(253)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs		(182)	(166)
Diminution nette des dépôts		(10 574)	(9 947)
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente		(1 994)	(10 595)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente		9 824	52 115
Produit net de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		449	15 758
Achats d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		(8 430)	(53 879)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		9 450	5 623
Achats d'autres obligations		-	(4 100)
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations		1 502	42
Produit de la vente d'autres obligations		2	9
Produit de l'arrivée à échéance d'autres titres		-	1 310
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		718	(2 756)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance, nets		1 492	9 928
Achats d'obligations du gouvernement du Canada		(3 467)	(10 510)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada		4 293	5 229
Entrées d'immobilisations corporelles		(5)	(3)
Entrées d'immobilisations incorporelles		(5)	(9)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement		2 308	4 635
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Diminution nette des billets de banque en circulation		(2 418)	(1 306)
Versement de l'excédent au receveur général du Canada		(605)	(573)
Paiements liés aux obligations locatives		(1)	(1)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(3 024)	(1 880)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères		2	(1)
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période		7	7
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période		9	6

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.
- **Supervision des paiements de détail** : La Banque est chargée de superviser les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services tout en protégeant les utilisateurs contre certains risques.

Le volet Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. Elle investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seignuriage ». Ces produits d'intérêts fournissent à la Banque une source stable et constante de financement de ses opérations qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Les recettes de seignuriage servent à financer à la fois les opérations et les réserves. Le résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 25 mai 2022.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et ne bénéficie pas des avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés (ou désignés) qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2021 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables essentielles de la Banque depuis les états financiers annuels de 2021.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	9	*
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	15 558	*
Autres créances	Coût amorti	5	*
		15 563	*
Placements			
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	125 196	121 953
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations du gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	258 961	258 961
Obligations à rendement réel	Juste valeur par le biais du résultat net	4 618	4 618
		263 579	263 579
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	9 500	8 917
Autres obligations			
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	13 250	13 250
Obligations de sociétés	Juste valeur par le biais du résultat net	155	155
		13 405	13 405
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat			
Obligations provinciales prêtées	Juste valeur par le biais du résultat net	999	999
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	287	283
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	Juste valeur par le biais du résultat net	35 742	35 742
		37 028	37 024
Autres titres			
Actions de la BRI	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	465	465
		449 173	445 343
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	21 083	21 083
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	112 737	*
Dépôts	Coût amorti	336 460	*
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	Coût amorti	36 009	*
Autres passifs financiers	Coût amorti	588	*

* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance

Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières réalisées dans des conditions de concurrence normales

Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Complément d'information

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque comptabilisés à la juste valeur, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Au 31 mars 2022				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	256 093	2 868	-	258 961
Obligations à rendement réel	4 081	537	-	4 618
Obligations provinciales	6 892	6 358	-	13 250
Obligations de sociétés	2	153	-	155
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	35 742	-	-	35 742
Obligations provinciales	537	462	-	999
Actions de la BRI	-	-	465	465
Total	303 347	10 378	465	314 190

Le tableau suivant compare la juste valeur au 31 décembre 2021.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur
Au 31 décembre 2021				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	274 455	539	-	274 994
Obligations à rendement réel	4 225	800	-	5 025
Obligations provinciales	12 348	2 175	-	14 523
Obligations de sociétés	21	146	-	167
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	34 518	-	-	34 518
Obligations provinciales prêtées	1 586	269	-	1 855
Actions de la BRI	-	-	473	473
Total	327 153	3 929	473	331 555

Il est possible que des transferts de titres évalués à la juste valeur soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données d'entrée observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les transferts suivants ont été effectués au 31 mars 2022 (transfert du Niveau 2 au Niveau 1 pour des titres d'une valeur de 637 millions de dollars, et du Niveau 1 au Niveau 2 pour des titres d'une valeur de 3 358 millions de dollars au 31 mars 2021) :

	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	2 134
Obligations à rendement réel	714	537
Obligations provinciales	827	5 364
Obligations de sociétés	2	14
Total	1 543	8 049

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada		Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	319 520	299 321	20 199	20 199	-	
Obligations provinciales	15 129	14 249	880	880	-	
Obligations de sociétés	159	155	4	4	-	
Solde au 31 mars 2022	334 808	313 725	21 083	21 083	-	

Le tableau suivant présente la juste valeur comparative au 31 décembre 2021.

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	320 615	314 537	6 078	6 248
Obligations provinciales	16 694	16 378	316	316	-
Obligations de sociétés	167	167	-	1	(1)
Solde au 31 décembre 2021	337 476	331 082	6 394	6 565	(171)

Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2022	2021
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	14 122	7 393
Obligations provinciales	563	399
Obligations de sociétés	4	1
Dérivés	(14 689)	(7 793)
Total	-	-

Les gains et pertes nets découlant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans le tableau ci-dessus. Aucun gain et aucune perte n'ont été réalisés au cours du trimestre (néant pour la période de trois mois close le 31 mars 2021).

Pertes de crédit attendues

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le modèle relatif aux pertes de crédit attendues, selon IFRS 9, s'applique à tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette des provinces pour lesquels le gouvernement du Canada indemnise pleinement la Banque en cas de perte de crédit, et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'avait pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 31 mars 2022 (néant au 31 décembre 2021), car le montant était jugé négligeable. Par nature, l'estimation des pertes de crédit attendues est soumise à l'incertitude relative à la mesure. La Banque continuera à revoir ses jugements et hypothèses pour déterminer si l'estimation de ces pertes a changé. Aucun montant n'était en souffrance ni déprécié au 31 mars 2022 (néant au 31 décembre 2021).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée aux risques associés à ses instruments financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution de contrats de change, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2021.

Concentration du risque de crédit

Les placements de la Banque représentent 92 % de la valeur comptable du total de son actif (94 % au 31 décembre 2021).

Le portefeuille de placements de la Banque présente un faible risque de crédit. La plupart des titres détenus sont des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, lequel a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente représentent 3 % de la valeur comptable du total de l'actif de la Banque (5 % au 31 décembre 2021). Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. Les actifs donnés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	880	5	816	3
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	2 034	12	2 543	10
Titres de créance de sociétés	12 308	76	17 154	70
Titres adossés à des actifs	1 069	7	4 211	17
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	16 291	100	24 724	100
Valeur comptable des titres garantis	15 558		23 418	
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		105		106

Au 31 mars 2022, les placements de la Banque comprenaient des obligations provinciales prêtées d'une juste valeur marchande de 999 millions de dollars (1 855 millions de dollars au 31 décembre 2021). La juste valeur des actifs détenus en garantie des obligations provinciales prêtées totalisait 1 051 millions de dollars (1 947 millions de dollars au 31 décembre 2021), soit 105 % (105 % au 31 décembre 2021) de la juste valeur des titres prêtés.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Il comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux futurs de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et des dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts du gouvernement du Canada, les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts, ainsi que sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2022	2021
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	52 / (52)	43 / (43)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	153 / (153)	226 / (226)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	7 / (7)	6 / (6)
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	3 / (3)	2 / (2)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque subit des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de passifs payables à vue, la Banque peut éteindre l'obligation de plusieurs façons, y compris par la vente de placements très liquides. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. Le reste des passifs (dépôts des membres de Paiements Canada, titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, le cas échéant, et autres passifs financiers) arrivent à échéance dans un délai de 90 jours, comme il est mentionné dans les états financiers de l'institution pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Au 31 mars 2022	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	9	-	-	-	-	9
Prêts et créances	-	15 042	526	-	-	15 568
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	5 619	20 631	59 181	55 799	141 230
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	12 239	52 389	153 253	118 793	336 674
Obligations à rendement réel	-	50	50	1 120	3 631	4 851
Obligations hypothécaires du Canada	-	343	1 153	4 119	4 253	9 868
Obligations provinciales	-	1 616	1 870	6 540	5 757	15 783
Obligations de sociétés	-	9	36	118	-	163
Actions de la BRI*	465	-	-	-	-	465
	474	34 918	76 655	224 331	188 233	524 611
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	112 737	-	-	-	-	112 737
Dépôts						
Gouvernement du Canada	91 024	-	-	-	-	91 024
Membres de Paiements Canada	-	234 255	-	-	-	234 255
Autres dépôts	11 181	-	-	-	-	11 181
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	36 009	-	-	-	36 009
Autres passifs financiers	-	589	-	-	-	589
	214 942	270 853	-	-	-	485 795
Écart de financement net	(214 468)	(235 935)	76 655	224 331	188 233	38 816

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2022, la Banque n'avait aucun flux de trésorerie contractuel associé à ces conventions.

Le tableau qui suit compare l'analyse des échéances au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	7	-	-	-	-	7
Prêts et créances	-	7 843	15 604	-	-	23 447
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	1 144	350	-	-	1 494
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	4 516	18 583	63 792	54 859	141 750
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	10 076	43 248	168 723	115 112	337 159
Obligations à rendement réel	-	-	100	1 120	3 631	4 851
Obligations hypothécaires du Canada	-	32	1 463	4 130	4 275	9 900
Obligations provinciales	-	1 601	3 102	6 730	5 951	17 384
Obligations de sociétés	-	7	33	132	-	172
Actions de la BRI*	473	-	-	-	-	473
	480	25 219	82 483	244 627	183 828	536 637
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	115 155	-	-	-	-	115 155
Dépôts						
Gouvernement du Canada	70 089	-	-	-	-	70 089
Membres de Paiements Canada	-	267 394	-	-	-	267 394
Autres dépôts	9 551	-	-	-	-	9 551
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	35 560	-	-	-	35 560
Autres passifs financiers	-	697	-	-	-	697
	194 795	303 651	-	-	-	498 446
Écart de financement net	(194 315)	(278 432)	82 483	244 627	183 828	38 191

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations

Les immobilisations englobent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2020	839	149	55	1 043
Entrées	14	38	4	56
Sorties	(33)	(3)	-	(36)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(6)	6	-	-
Soldes au 31 décembre 2021	814	190	59	1 063
Entrées	5	5	4	14
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2022	819	195	63	1 077
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2020	(271)	(66)	(9)	(346)
Charge d'amortissement	(49)	(13)	(5)	(67)
Sorties	33	3	-	36
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	2	(2)	-	-
Soldes au 31 décembre 2021	(285)	(78)	(14)	(377)
Charge d'amortissement	(12)	(6)	(1)	(19)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2022	(297)	(84)	(15)	(396)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2021	529	112	45	686
Soldes au 31 mars 2022	522	111	48	681

Au 31 mars 2022, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 28 et de 9 millions de dollars (35 et 11 millions de dollars du 31 décembre 2021).

6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres actifs, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	31 mars 2022	31 décembre 2021
Matériel lié aux billets de banque		11	13
Actif net au titre des prestations définies	9	315	153
Tous les autres éléments d'actif		37	32

Total des autres éléments d'actif	363	198
--	------------	------------

7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 71 024 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (50 089 et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2021).

Les autres dépôts se composent des dépôts d'institutions participantes aux infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant. Tous les soldes sont payables à vue.

8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent l'excédent à verser au receveur général du Canada, le passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	31 mars 2022	31 décembre 2021
Excédent à verser au receveur général du Canada		520	605
Passif net au titre des prestations définies	9		
Régimes de pension		26	62
Autres régimes		173	203
Obligations locatives		50	46
Tous les autres éléments de passif		69	92
Total des autres éléments de passif		838	1 008

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2022	2021
Excédent à verser au début de la période	605	573
Excédent destiné au receveur général du Canada	520	911
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(605)	(573)
Excédent à verser à la fin de la période	520	911

9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
Solde d'ouverture au début de la période	91	(284)	(203)	(211)
Cotisations de la Banque	19	61	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(19)	(86)	(1)	(6)
Coût financier net	1	(9)	(2)	(5)
Frais d'administration	(1)	(3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	2	8
Gains de réévaluation	198	412	31	11
Solde de clôture à la fin de la période	289	91	(173)	(203)
Actif net au titre des prestations définies	315	153	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(26)	(62)	(173)	(203)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	289	91	(173)	(203)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	31 mars 2022	31 décembre 2021
Juste valeur des actifs des régimes	2 319	2 439
Obligation au titre des prestations définies	(2 030)	(2 348)
Actif net au titre des prestations définies	289	91

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2022	2021
Charges		
Régimes de pension	19	23
Autres régimes	2	2
Total des charges au titre des régimes	21	25

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes d'avantages du personnel :

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2022	2021
Cotisations		
Cotisations de l'employeur	19	15
Cotisations des employés	7	6
Total des cotisations	26	21

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	31 mars 2022	31 décembre 2021
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	4,00 %	3,10 %
Autres régimes	3,80 % – 4,10 %	2,60 % – 3,10 %

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2022, la Banque a constaté des gains de réévaluation de 228 millions de dollars (339 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021). Ces gains découlent essentiellement de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations.

10. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

Au	31 mars 2022	31 décembre 2021
Capital social	5	5
Réserve légale	25	25
Réserve spéciale	100	100
Réserve de réévaluation des placements	427	435
Réserve pour gains actuariels	271	43
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	828	608

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait périodiquement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 427 millions de dollars au 31 mars 2022 (435 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels a été créée en 2010 au moment de la transition aux IFRS. Elle sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition. La réserve pour gains actuariels avait un solde de 271 millions de dollars au 31 mars 2022 (43 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. L'évolution de l'excédent constaté à verser au receveur général est décrite à la note 8.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalent à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au 31 mars 2022, aucune somme ne restait à verser (néant au 31 décembre 2021). Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, la Banque n'a pas libéré les versements précédemment retenus (elle avait libéré 339 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021).

11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, elle maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

En outre, la Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.